

# Diversité et réussite[s]

## → Appel à communication

Dans un contexte de démocratisation de l'enseignement supérieur en France (Paivandi et Younès, 2019), les établissements ont à relever le défi de la diversification des étudiantes et des étudiants qu'ils accueillent au risque de renforcer les inégalités (Avouac et Harari-Kermadec, 2022 ; Cayouette-Remblière et Doray, 2022, De Clerq, 2023). La réussite est au cœur des préoccupations des acteurs de l'enseignement supérieur qui malgré les actions mises en œuvre rencontrent des difficultés pour atteindre les objectifs d'une réussite inclusive, tant au plan académique, qu'au plan de la réussite éducative et citoyenne (Bourgeois, 2010).

Or, force est de constater que parallèlement à ce phénomène de démocratisation, les profils des étudiants évoluent depuis plusieurs décennies (Annoot et al., 2019), ceux-ci se distinguent de plus en plus de par leurs caractéristiques sociodémographiques, leur parcours antérieur, leurs attentes, besoins et contraintes vis-à-vis de la formation et, que cette diversification des publics étudiants a tendance à progresser (Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, 2023). Dans un contexte d'une société en mouvement (réforme du baccalauréat, mixité sociale, formation tout au long de la vie, marché de l'emploi, nouveau rapport aux études et au travail, ...), **comment l'enseignement supérieur peut-il offrir un cadre favorable à l'épanouissement et à la réussite des étudiantes et des étudiants ?**

C'est à ces questions que le colloque international **Diversité et Réussite[s]** dans l'enseignement supérieur propose d'apporter des éléments de réponse, pour approfondir et mieux caractériser ces phénomènes tout en explorant des pistes visant à mieux concilier l'accueil d'étudiant-es nombreux avec la nécessité d'offrir à chacune et chacun les conditions d'un parcours d'études qui lui est propre, tenant compte de ses attentes et besoins tout en rejoignant les valeurs et les principes de l'enseignement supérieur qui soutiennent le développement d'un esprit critique, l'approche de la complexité et l'adaptation à un monde en mouvement.

Ce colloque international est organisé en collaboration entre Nantes Université et l'Université Laval à Québec. Il vise à offrir un temps d'échanges privilégié entre enseignants, enseignants-chercheurs, étudiants, conseillers pédagogiques, accompagnateurs des réussites étudiantes et acteurs de la gouvernance de différents établissements d'enseignement supérieur, pour aborder les problématiques liées à la diversité étudiante dans un contexte de démocratisation. Ce colloque vise également à fédérer les acteurs de l'enseignement supérieur engagés dans des dynamiques plurielles d'appui à la réussite académique et éducative notamment via leur engagement dans des projets du Programme d'Investissement d'Avenir (Nouveaux cursus à l'Université, DemoES, ExcellencES, ...).

Cet événement, qui se tiendra à Nantes, du 3 au 5 avril 2024, sera l'occasion d'échanges au cours d'ateliers, de partages d'expériences, mais également de prise de recul via des conférences.

Les communications proposées pourront s'inscrire au sein des axes suivants :

1

[univ-nantes.fr](http://univ-nantes.fr)

**1 - Diversité des publics étudiants : actualité et tendances ;** alors que nos outils numériques et systèmes d'information s'avèrent de plus en plus performants pour recueillir des données sur les étudiantes et les étudiants et sur la qualité de leurs apprentissages, comment ces connaissances peuvent-elles être mises au service de la réussite étudiante ? Cette diversité est plurielle, évolutive et suppose d'agir au-delà de la reproduction sociale et de dépasser les représentations de qui sont les étudiants aujourd'hui. Nous questionnerons au sein de cet axe l'intérêt de l'intégration d'une culture de la donnée pour une connaissance objectivée des publics et dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de l'expérience d'enseignement et d'apprentissage. Dans cette perspective, la mise en œuvre et l'efficacité d'outils reposant sur des traces d'apprentissages (*learning analytics*) seront également proposés à la discussion quant à la réalité des possibles et des pratiques.

**2 - Design et pratiques pédagogiques inclusives :** Ce deuxième axe vise à articuler la prise en compte de la diversité des publics étudiants avec les phases de conception et d'animation d'un cours. Les contributions pourront questionner l'application des principes de la conception universelle des apprentissages (Alberta learning, 2010 ; CAST, 2011), l'hybridation des formations, les espaces de cours formels et informels, les dispositifs en soutien du développement pédagogique, les pratiques d'inclusion, etc. Il abordera également les conséquences du développement des offres technologiques (environnement virtuel, intelligence artificielle, etc.) dans les pratiques de design et de mise en œuvre d'activités d'enseignement et d'apprentissage.

**3 - Diversité et dispositifs d'accompagnement :** ce troisième axe portera sur la contribution des dispositifs d'accompagnement à la réussite en questionnant leur efficacité, mais aussi leur visibilité et accessibilité pour que chacun dispose des mêmes chances d'être soutenu dans son parcours d'études dans une perspective équitable. On s'intéressera par exemple au tutorat étudiant, au mentorat, au renforcement des compétences méthodologiques et transversales, au suivi individualisé, aux parcours mis en place pour les étudiants ayant eu une proposition d'admission conditionnée sur Parcoursup (« oui si »), aux métiers émergents de l'accompagnement étudiant, ... tout en veillant à limiter les risques de stigmatisation et de ségrégation.

**4 - Éducation ouverte et diversité :** le quatrième axe questionnera l'essor de l'Education Ouverte et son rôle dans la réduction des inégalités face à l'accessibilité de l'apprentissage. Comment l'Education Ouverte contribue-t-elle à la démocratisation de l'accès aux ressources et donc aux savoirs ? Quelle compréhension et quelle appropriation des Ressources Educatives Libres (REL) tant par les apprenants que par les équipes pédagogiques pour une transformation durable des pratiques ? Quelle légitimation et reconnaissance institutionnelle de ces pratiques et des savoirs acquis ?

**5 - Diversité et accès à l'enseignement supérieur :** enfin, un dernier axe portera plus spécifiquement sur l'accès à l'enseignement supérieur dans le contexte de la promotion d'une formation tout au long de la vie. Les contributions pourront venir questionner l'accès à l'enseignement supérieur (ORES, 2023) selon diverses variables (origine du bac, origine sociale, éloignement géographique, genre, expériences académiques et professionnelles, ...) tant pour des primo-entrants lors de la phase de transition avec l'enseignement secondaire que dans le cadre de la reprise d'étude.

## Références

Alberta Learning. (2010). *Faire une différence – Répondre aux différents besoins en matière d'apprentissage à l'aide de la différenciation pédagogique*.

<https://open.alberta.ca/publications/9780778590941>

Annot, E., Bobineau, C., Daverne-Bailly, C., Dubois, E., Piot, T. & Vari, J. (2019). *Politiques, pratiques et dispositifs d'aide à la réussite pour les étudiants des premiers cycles à l'université : bilan et perspectives*. Paris. Cnesco.

[https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2019/08/190801\\_Cnesco\\_Post-baccalaureat\\_Annot-dir.pdf](https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2019/08/190801_Cnesco_Post-baccalaureat_Annot-dir.pdf)

Avouac, R., & Harari-Kermadec, H. (2022). L'université française, lieu de brassage ou de ségrégation sociale? Mesure de la polarisation du système universitaire français (2007-2015). *Economie et Statistique*, (528-529), 63-83.

Bourgeois, F. (2010). Définir la Réussite éducative ? *Cahiers de l'action*, (1), 57-72. Disponible à <https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2010-1-page-57.htm>

CAST (2011). *Universal Design for Learning Guidelines version 2.0*. Wakefield, MA : Author.

Cayouette-Remblière, J., & Doray, P. (2022). L'enseignement supérieur en recomposition. *Lien social et Politiques*, (89), 4-15.

De Clercq, M. (2023). Les défis de l'enseignement supérieur : entre accessibilité, équité et réussite. *Diversité. Revue d'actualité et de réflexion sur l'action éducative*, (202 volume 1). Disponible à <https://publications-prairial.fr/diversite/index.php?id=3808>

Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse (2023). Repères et références statistiques : enseignements, formation, recherche : chapitre 06, Les étudiants. Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance. <https://www.education.gouv.fr/reperes-et-references-statistiques-2023-378608>

ORES (2023). Équité, diversité et inclusion (EDI)

[https://www.oresquebec.ca/wp-content/uploads/2023/07/EDI-au-coeur-de-la-reussite-etudiante\\_Dossier\\_2023.pdf](https://www.oresquebec.ca/wp-content/uploads/2023/07/EDI-au-coeur-de-la-reussite-etudiante_Dossier_2023.pdf)

Paivandi, S. et Younès, N. (2019). *A l'épreuve d'enseigner à l'université. Enquête en France*. Bern : Peter Lang.

---

## Dates importantes :

- Ouverture de l'appel à communication : 30 septembre 2023
- Clôture de l'appel à communication 15 décembre 2023
- Ouverture des inscriptions : 1<sup>er</sup> décembre 2023
- Fin des inscriptions au tarif préférentiel et inscriptions au tarif complet : 15 février 2024
- Clôture des inscriptions : 15 mars 2024

---

## Consignes aux auteurs

Les propositions sont à soumettre au plus tard le 15 décembre 2023 pour une évaluation des communications qui sera communiquée le 30 janvier 2024 au plus tard.

Le dépôt des communications se fait via la plateforme SciencesConf, accessible depuis le site Internet du colloque : <https://dires-2024.sciencesconf.org>

Les auteurs s'engagent à ne présenter que des propositions inédites. Au moins un des auteurs devra être présent. Les textes des communications seront déposés sur HAL.

A l'issue du colloque, des textes pourront être sélectionnés pour publication.

Plusieurs formats sont possibles :

- **Communications orales libres**

*Description.* Les communications orales libres peuvent porter sur la présentation d'une recherche, d'un dispositif, ou sur un retour d'expérience et doivent s'inscrire dans un des cinq axes du colloque (Diversité des publics étudiants, pratiques pédagogiques inclusives, dispositifs d'accompagnement, éducation ouverte et accès à l'enseignement supérieur).

Les communications orales libres seront regroupées en sessions thématiques par les organisateurs du colloque. Elles sont prévues pour une durée de 20 minutes de présentation, suivies d'un temps d'échange de 10 minutes animé par le discutant de la session.

*Soumission.* Chaque proposition de communication doit être présentée à partir d'une même trame de présentation en respectant les consignes suivantes : présence d'un titre, nombre d'auteurs limité à cinq, texte court (500 mots) ou long (2000 mots, sans compter les références bibliographiques) au choix des auteurs, références bibliographiques (maximum 5, Normes APA 7e édition), mots-clés : 3 à 6. Les textes peuvent être rédigés en français ou en anglais.

*Critères d'évaluation :*

- *Recherche :* intérêt et originalité de la proposition, cohérence avec les axes du colloque, références récentes et issues de la littérature scientifique, respect de la démarche scientifique, hypothèses et objectifs présentés, méthodologie et résultats décrits, respect des exigences de la rédaction académique (qualité rédactionnelle, articulation des idées principales et secondaires, etc.).

- *Dispositif*: intérêt et originalité de la proposition, cohérence avec les axes du colloque, présentation du contexte et de la problématique à laquelle répond le dispositif, portée du dispositif et conditions d'essaimage, respect des exigences de la rédaction académique (qualité rédactionnelle, articulation des idées principales et secondaires, etc.).
- *Retour d'expérience*: intérêt et originalité de la proposition, cohérence avec les axes du colloque, présentation du contexte et de la problématique à laquelle répond l'initiative, analyse critique du retour d'expérience, portée et conditions de transfert, respect des exigences de la rédaction académique (qualité rédactionnelle, articulation des idées principales et secondaires, etc.).

- **Symposium**

*Description.* Un symposium rassemble entre 3 et 6 communications dont au moins trois émanent d'institutions différentes. A travers ces différentes communications, il traite une problématique commune en lien avec l'un des cinq axes du colloque (Diversité des publics étudiants, pratiques pédagogiques inclusives, dispositifs d'accompagnement, éducation ouverte et accès à l'enseignement supérieur). Les communications intégrées au symposium peuvent porter sur la présentation d'une recherche, d'un dispositif, ou sur un retour d'expérience. Le symposium débute par une présentation de la problématique traitée suivie des différentes communications intégrées au symposium (20 minutes par présentation, 10 minutes de discussion).

*Soumission.* Pour les symposiums, la soumission des communications est assurée par le coordinateur qui prévoit également un texte de présentation décrivant la problématique partagée par les communications. Les consignes à suivre pour la proposition des communications du symposium sont identiques à celles présentées plus haut pour les communications libres. Les auteurs qui communiquent dans le cadre d'un symposium ne doivent pas soumettre leur communication directement.

*Critères d'évaluation du symposium :* intérêt et originalité de la proposition, cohérence avec les axes du colloque, contexte et enjeux de réussite étudiante soulevés par le symposium, appui sur des références scientifiques récentes, ouverture sur des pistes d'applications pratiques pertinentes, respect des exigences de la rédaction académique (qualité rédactionnelle, articulation des idées principales et secondaires, etc.). Chaque communication du symposium sera évaluée sur les mêmes critères que les communications libres.

- **Communications par affiches (poster)**

*Description.* Les communications par affiches peuvent porter sur la présentation d'une recherche, d'un dispositif, ou sur un retour d'expérience et doivent s'inscrire dans un des cinq axes du colloque (Diversité des publics étudiants, pratiques pédagogiques inclusives, dispositifs d'accompagnement, éducation ouverte et accès à l'enseignement supérieur). Au moins un des auteurs s'engage à être présent durant la session dédiée pour présenter son poster.

*Soumission.* Chaque proposition de poster doit être présentée à partir d'une même trame de présentation en respectant les consignes suivantes : présence d'un titre, nombre d'auteurs limité à cinq, texte court (500 mots) ou long (2000 mots) au choix des auteurs, références bibliographiques (maximum 5, Normes APA 7e édition), mots-clés : 3 à 6. Les textes peuvent être rédigés en français ou en anglais. Les posters seront à imprimer en format A0 (orientation Portrait).

*Critères d'évaluation.* Identiques à ceux des communications orales libres.

- **Atelier**

*Description.* Un atelier est une proposition d'activité visant à présenter et à expérimenter une technique, une méthode ou une démarche pédagogique en lien avec un des cinq axes du colloque (Connaissance des publics étudiants, pratiques pédagogiques, dispositifs d'accompagnement, éducation ouverte et accès à l'enseignement supérieur). Un atelier est conçu pour une durée d'1h30.

*Soumission.* Les propositions d'ateliers doivent être présentées à partir d'une même trame de présentation en respectant les consignes suivantes : présence d'un titre, nombre d'auteurs limité à cinq dont l'animateur de l'atelier, un texte (2000 mots) qui précisera les objectifs, les modalités, les besoins et contraintes logistiques, les ressources fournies aux participants, la démarche, les techniques et méthodes, ainsi que l'ancrage théorique. Les textes peuvent être rédigés en français ou en anglais.

*Critères d'évaluation :* intérêt et originalité de la proposition, cohérence avec les axes du colloque, présentation du contexte, pertinence des objectifs de l'atelier et de son déroulement, apports de l'atelier pour les participant.e.s, respect des exigences de la rédaction académique (qualité rédactionnelle, articulation des idées principales et secondaires, etc.).